

"MUTUALISONS  
NOS RESSOURCES  
AU SERVICE DU  
BASKET"

# GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE  
DE BASKETBALL



[CONTACT@ENAB.FR](mailto:CONTACT@ENAB.FR)



14 RUE CABANAC - BORDEAUX

## Présentation



Le groupement d'employeurs, EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE DE BASKETBALL est un outil dédié à la mutualisation et au partage de l'emploi destiné à toute structure régionale (ou limitrophe) exerçant une activité totale ou partielle en lien avec la discipline du basketball.

L'ENAB a pour principal objectif de participer au développement, à la sécurisation et à la professionnalisation de la discipline au sein du territoire.

## Historique

- Projet à l'étude depuis 2020 entre les instances dirigeantes de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basketball et des Comités départementaux de la région
  - **Mercredi 05 avril 2023** : Assemblée générale constitutive
  - **Jeudi 01 juin 2023** : Intégration du premier salarié
  - **1er juillet 2024** : Ouverture aux clubs
-

## L'Equipe en place

### Bureau



Co-Présidente  
Hélène FONTAYRAL



Co-Président  
Eric CAMBLATS



Trésorière  
Nicole MOUZET



Secrétaire Général  
David SEGUIN



Vice-Présidente  
Maria PATTE



Vice-Président  
Michel RIGOLET

### Equipe permanente



Responsable  
administrative et juridique  
Solenne AUCHABIE

---

---

# Les avantages



## Les utilisateurs

- Bénéficier d'une **solution RH adaptée** à vos besoins
- Accéder à des **compétences nouvelles**
- Aider au **développement de nouvelles activités**
- Bénéficier d'un allègement de la **fonction employeur** (tâches, responsabilités ...)
- Participer et permettre la pérennisation d'un **projet collectif territorial**
- Participer à la **création** et au **maintien d'un emploi à temps plein**
- Appuyer et soulager les bénévoles dans la **gestion associative**



## Les salariés

- Accéder à un **emploi durable à temps plein ou partiel choisi**
- Bénéficier d'un **contrat de travail unique** et d'un seul **bulletin mensuel**
- Développer son **expérience professionnelle** et sa **polyvalence**
- Développer son **réseau professionnel**
- Construire son **parcours professionnel**

---

# Fonctionnement



## LE DIAGNOSTIC

Une rencontre nous permettra :

- D'identifier et d'affiner vos besoins
- D'établir ensemble une fiche de poste
- D'évaluer le volume horaire mensuel
- De simuler le coût financier de votre besoin



## CO-CONSTRUCTION DE L'EMPLOI

L'objectif est :

- D'identifier un éventuel maillage territorial avec d'autres acteurs en recherche sur un secteur géographique défini
- D'identifier ou de rechercher le candidat correspondant à vos besoins



## MISE À DISPOSITION

Si le profil de candidat convient nous procéderons alors à l'ensemble des formalités administratives à savoir : formalités d'adhésion, rédaction du contrat, de la convention cadre de mise à disposition accompagnée de la fiche de mise à disposition et l'établissement du planning prévisionnel dans la mesure du possible.



## ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Le groupement sera chargé :

- D'effectuer l'administration et la gestion sociale
  - D'établir les factures mensuelles
  - D'être à votre écoute tout au long de notre collaboration (entretiens, bilans ...)
-

---

## Le coût

### Les utilisateurs s'acquittent :

#### A L'ADHÉSION

- Une **cotisation annuelle** fixée à 100€ en 2024
- Un **dépôt de garantie** équivalent à trois mois de sommes dues au titre de la mise à disposition théorique prévisionnelle



Il s'agit bien d'une refacturation de frais de gestion et non d'une marge conformément au cadre légal des groupements d'employeurs de mise à disposition à but non lucratif (Article L 1253-1 du Code du travail).

#### TOUS LES MOIS

##### L'utilisateur reçoit :

- Une facture relative à la **mise à disposition** du salarié :
  - > Salaire brut du salarié incluant les cotisations, les congés payés, la cotisation médecine du travail, les taxes et éventuelles primes
  - > Majoré des **frais de gestion** du groupement fixé à 4% de la masse salariale chargée en 2024
- Une facture relative aux **frais professionnels** : *indemnités kilométriques, péages, restauration, hébergement éventuel ...*

#### EN FIN D'ANNÉE

- Une **facture de régularisation** si besoin est !
-

---

# Les conditions pour devenir adhérent ?



Ma structure a identifié un besoin RH durable, à temps partiel ou à temps plein !



Ma structure exerce une activité totale ou partielle en lien avec le basket



Mon besoin ne concerne pas une profession réglementée



Ma structure est localisée sur la région Nouvelle-Aquitaine ou dans un département limitrophe



## C'EST UN PLUS SI !

Ma structure a potentiellement déjà identifié un projet de mutualisation avec une autre structure voisine (club, comité ou ligue)





## Au quotidien ...

**SOUPLESSE**

**ADAPTABILITÉ**

**SIMPLICITÉ**

**SÉCURITÉ**

**ENAB**

Convention de mise à disposition

Contrat de travail

Gère les modalités de recrutement et d'emploi du salarié  
Verse le salaire et rembourse les frais professionnels inhérents à la mission du salarié  
Assure la gestion administrative courante  
Effectue les déclarations sociales, fiscales et AT/MP  
Dispose du pouvoir de sanction à l'encontre du salarié  
Facture mensuellement aux adhérents utilisateurs  
...

**ADHÉRENT**

Statuts  
Règlement intérieur

**SALARIÉ**

Adhère au groupement  
Procède au règlement des factures  
Accepte la clause de responsabilité solidaire  
Détermine les missions du salarié  
Assume la responsabilité des conditions d'exécution du travail  
Assure au salarié un traitement équivalent  
...

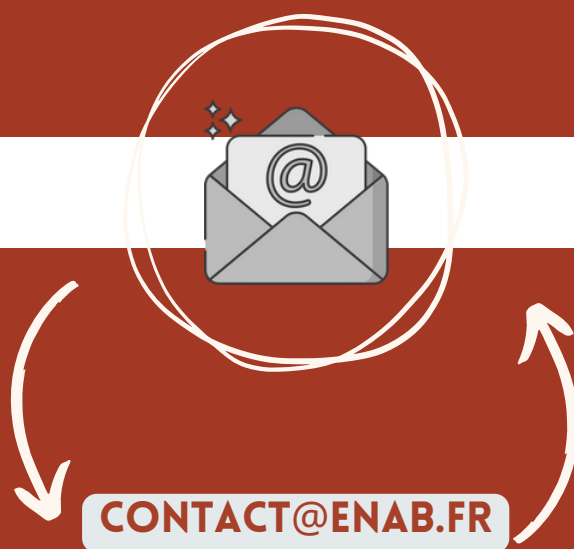
Est employé par le groupement  
Travaille chez plusieurs adhérents utilisateurs  
Renseigne un relevé d'activité mensuel  
Est subordonné aux directives de chaque adhérent au cours de la mise à disposition  
...

Fiche de mise à disposition



Pour toute question

---



**CONTACT@ENAB.FR**

---

---

Pour tout renseignement

---



[CONTACT@ENAB.FR](mailto:CONTACT@ENAB.FR)

---